



VERS UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION

une nouvelle responsabilité
pour les Régions

Vendredi 13 juin 2014 - Paris

Les conséquences pour les Régions de l'application
de l'article 22 de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation
professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Article 22

« L'Etat et les régions assurent le service public de l'orientation tout au long de la vie.

L'Etat définit, au niveau national, la politique d'orientation des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur. [...]

La région coordonne les actions des autres organismes participant au service public régional de l'orientation ainsi que la mise en place du conseil en évolution professionnelle, assure un rôle d'information et met en place un réseau de centres de conseil sur la validation des acquis de l'expérience.

Une convention annuelle conclue entre l'Etat et la Région [...] détermine les conditions dans lesquelles l'Etat et la Région coordonnent l'exercice de leurs compétences respectives dans la région. >>

animateur




Patrice Granier
Education & Territoires

partenaire

Journée d'information et d'échanges organisée avec le concours de l'Association des Régions de France



programme

 Chaque séquence inclut un temps d'échange avec la salle

- 9h00 Accueil - café
- 9h30 **Le SPRO : vocation et enjeux**
Le point de vue du législateur
JEAN-PATRICK GILLE - Rapporteur de la loi, député d'Indre-et-Loire, Président de l'union nationale des missions locales (UNML)
Le point de vue des Régions
FRANÇOIS BONNEAU - Président de la Région Centre et Président de la commission éducation de l'Association des Régions de France (ARF)
Le point de vue de l'Education nationale
JEAN-PIERRE BELLIER - Inspecteur général de l'Education nationale, chargé d'une mission de suivi des travaux relatifs à la refondation de l'orientation
- 11h15 **Acteurs en présence - Echanges de données**
HUBERT PATINGRE - Secrétaire général du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV)
- 11h45 **L'expérimentation du SPRO en Rhône-Alpes**
CHANTAL BUNEL-DELARCHE - Directrice de la formation continue
- 12h30 Déjeuner en commun
- 14h00 **L'expérimentation du SPRO en Haute-Normandie**
JOËLLE QUILLIEN - Directrice de l'orientation et de la formation professionnelle
- 14h45 **Les cités des métiers**
Des centres de ressources et de conseils multi-partenaires ouverts à tous
OLIVIER LAS VERGNAS - Créateur et animateur des Cités des métiers
- 15h30 **Table-ronde : prévenir et traiter le décrochage**
Quelles passerelles entre les dispositifs de l'Education nationale et ceux pilotés par les Régions ?
Plateforme FOQUALE - PSAD - CIO - Mission locale - Région
- 17h00 Conclusion

Cette journée est destinée aux :

- Cadres des **Régions** en charge de l'éducation, de la formation continue et de l'apprentissage

- Chefs des services académiques de l'information et de l'orientation **SAIO**

- Responsables des centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation - **CARIF**

- Responsables des observatoires régionaux emploi formation - **OREF**

prix

Nous proposons des **prix dégressifs** en fonction du nombre de participants par organisation :

- 1 à 2 participants : **490 €** par participant
- 3 à 4 participants : **440 €** par participant
- A partir de 5 participants : **390 €** par participant

Déjeuner et pauses compris, hors frais de déplacement et d'hébergement.

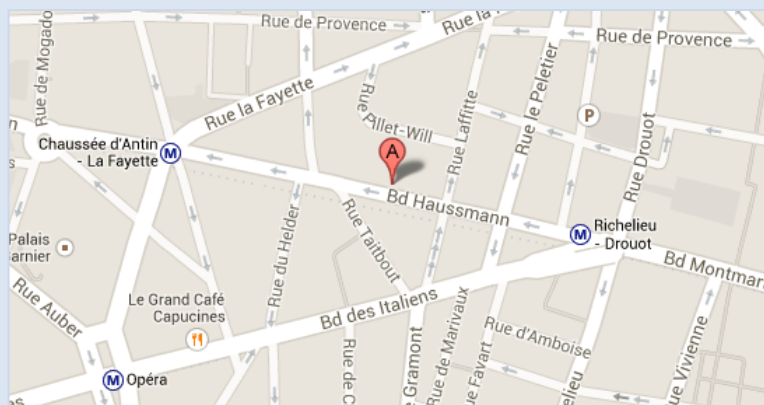
Lieu de la conférence

Radisson Blu Ambassador

16 boulevard Haussmann à Paris (9e)

Tél : 01 44 83 40 40

Métro : Chaussée d'Antin ou Richelieu-Drouot ou Opéra



Horaires

- 9h00 Accueil-café
- 9h30 Ouverture de la journée
- 12h30 Déjeuner en commun
- 14h00 Reprise des travaux
- 17h00 Clôture

Déjeuners et pauses

Le déjeuner et les pauses sont pris en commun. Ils sont compris dans le prix de la journée.

Inscription

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site Internet d'Éducation & Territoires :

www.education-territoires.com

Pour réserver votre place ou obtenir des informations complémentaires :

Martine Bâlon

Tél : 01 42 71 30 98 - Fax : 01 42 78 80 12

mb@education-territoires.com